



**RPI**

**BROCHON-FIXIN**

# Inscriptions scolaires

## 2019 - 2020

**Les inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire du RPI Brochon-Fixin concernent :**

- ✓ les enfants qui entrent en 1<sup>ère</sup> année de maternelle (nés en 2016)
- ✓ les nouveaux habitants
- ✓ les enfants âgés de 2ans ½ (très petite section) selon les places disponibles (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2017)

### Retrait des dossiers

(sauf pour les enfants scolarisés en grande section dans le RPI)

**Dès le 08 avril 2019**

au secrétariat de mairie  
et  
sur le site de la commune :  
[www.mairie.brochon.fr](http://www.mairie.brochon.fr)

-o000o-

**A SAVOIR** Dans le cadre de la simplification des démarches relatives aux inscriptions scolaires, il ne sera plus nécessaire, **pour les élèves entrant au CP**, de déposer un dossier d'inscription ; une fiche élève sera transmise aux parents par l'intermédiaire de l'école. Elle devra être corrigée puis retournée signée

### Dépôt des dossiers

(sauf pour les enfants scolarisés en grande section dans le RPI)

**du 15 avril au 10 mai 2019**

au secrétariat de mairie  
-o000o-

#### COMPOSITION DU DOSSIER :

##### Dans tous les cas :

- imprimé d'inscription signé par les deux parents
- copie du livret de famille
- copie du carnet de santé (pages vaccinations)
- justificatif de domicile
- enveloppe timbrée au tarif normal

##### Selon les cas :

- certificat de radiation
- copie jugement de divorce

#### Horaires d'ouverture du secrétariat :

**Le lundi de 10h00 à 12h00**

**Le mardi de 14h00 à 18h00**

**Le mercredi 14h00 à 16h00**

**Le vendredi de 14h00 à 16h00**

## Dérogations

Elles concernent :

- les enfants domiciliés à Brochon ou Fixin et scolarisés dans une école extérieure au RPI
- Les enfants domiciliés à l'extérieur de Brochon ou Fixin et demandant une scolarité dans le RPI

### Imprimés disponibles

- à la Communauté de Communes – 2 Rue Souvert – 21220 Gevrey-Chambertin
- à la mairie et sur son site
- sur internet : [ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)

dossier à **déposer** : à la mairie de Brochon, 16 route des Grands Crus ou

par mail : [mairiedebrochon@wanadoo.fr](mailto:mairiedebrochon@wanadoo.fr) et à la communauté de communes de Gevrey Chambertin – 2 rue Souvert.